

La Reinachon Ecrasée

Air : L'enterrement de Belle-Maman

PREMIER COUPLET

Pour désigner un enfant
Les bloquards du département
S'étaient réunis en congrès
Dans une salle de Progrès

REFRAIN

Debierre n'est que cent voix en tout
Tou la la itou, tou la la itou
Ah ! quelle suite pour un franc-maçon

DEUXIÈME COUPLET

Debierre ne pouvait s'en avoir
Il faisait vraiment peine à voir
Et quand il roulait ses grands yeux
On voyait qu'il était furieux

REFRAIN

Il gesticulait comme un fou
Tou la la itou, tou la la itou
Pour ôter sa gilette
Et son, son, son

TROISIÈME COUPLET

Après ce petit incident
Monsieur Soufflot, le président
Dit : Le candidat officiel
C'est Triboudeaux, l'industriel

REFRAIN

Je compte sur vous, Messieurs, surtout
Tou la la itou, tou la la itou
Lour dit-il, pour péroraison
Et son, son, son

QUATRIÈME COUPLET

Quand Triboudeaux entra chez lui
Il ne dormit point de la nuit
Un épouvantable cauchemar
Vint l'assaillir en son plumard

REFRAIN

Il voulait visiter partout
Tou la la itou, tou la la itou
Croyant trouver en sa maison
Et son, son, son

CINQUIÈME COUPLET

Bref, quand il fut un peu remis
Il regarda parents et amis
Beaucoup d'entr'eux d'un ton flatteur
L'appelaient déjà : Sénateur

REFRAIN

En montant leurs jambes à leur cou
Tou la la itou, tou la la itou
Tous trois filèrent rue des Prisons
Et son, son, son

SIXIÈME COUPLET

Monsieur Vincent, notre préfet
Est resté resté stupéfait
Les bloquards, reprenant le train
Disaient : Nous voilà dans le pétrin

REFRAIN

Cette fois-ci, c'est fait de nous
Tou la la itou, tou la la itou
Nous pouvons faire notre oraison
Et son, son, son

SEPTIÈME COUPLET

Vieux bandit de la Haute-Cour
Dans deux ans tu seras ton tour
Maxime, l'is-tu ton malin culpa
Cocule, tu n'y couperas pas

REFRAIN

En te renvoyant à l'époutier
Tou la la itou, tou la la itou
Les délégués ont eu raison
Et son, son, son

COMMUNICATIONS

On nous prie d'insérer :

L'Œuvre du Vestiaire des Ecoles catholiques,
donnera une fête à son bénéfice le lundi de la
mi-carême, 14 mars, dans l'après-midi. Cette
fête consistera surtout en un concert d'amateurs.

On nous prie d'insérer :

Monsieur le Directeur
du Courrier de Tourcoing
Suivant les lettres que nous vous avons envoyées
concernant la formation d'une ligue de commerçants
protestataires, contre les agissements des
Pospes laudables.

Nous avons l'honneur de vous informer que
cette ligue, est en bonne voie de formation.

Sous peu, une réunion préparatoire aura lieu,
nous comptons sur votre obligeance habituelle
pour tenir vos lecteurs au courant de la marche
de cette ligue, qui soutiendra par tous les moyens
possible la défense des intérêts du commerce
Tourquennois.

Pour un groupe de commerçants,
Alexandre RÉGAMAY.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les articles écrits sous cette rubrique n'engagent ni
l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

On nous prie d'insérer l'adresse lue par un
groupe d'électeurs Tourquennois, à M. Eugène
Motte, député-Maire de Roubaix.

Tourcoing, le 11 Janvier 1904.

A Monsieur Eugène Motte,
Député et Maire de Roubaix,
Roubaix.

Monsieur le Maire,

Nous l'avons l'honneur d'être l'interprète d'un
groupe nombreux de Tourquennois Républicains
bien pensants et de la première heure, pour
satisfaire en vous le vainqueur de la journée d'hier,
10 janvier, par suite de l'élection au Sénat, de
M. F. Ghatelley, votre adjoint.

Roubaix, peut-être fier d'avoir à sa tête l'homme
éminent sage et croyant de l'avoir retiré de
l'abîme et de son effondrement, tant au point de
vue commercial que politique.

Aujourd'hui, c'est le Département du Nord
que vous sauvez,

Aussi votre présidence à la Fédération Républicaine,
rouennaise est un bien tous les détracteurs
des vieux ligueurs de la première heure, de la
vraie République, pour qui la devise : Liberté,
Égalité, Fraternité, n'est pas de vaines mots,
pour qui les droits de l'homme et du citoyen,
ne sont pas méconnus, fût-ce aux pieds, pour
qui, l'Érance et Armée sont synonymes d'honneur
et de gloire.

Il est malheureux de constater que Tourcoing,
ville sœur de Roubaix, ne soit pas comme
elle secondée par un homme expérimenté
dans les affaires commerciales, industriel, imbu
des sentiments de liberté, et député désintéressé
dans la politique, ne voulant que l'union de tous
les Français sous les plis du même drapeau,
dont, tous les efforts tendent à la grandeur de
la France forte à l'intérieur et respectée à l'extérieur.

Ne l'avez-vous pas prouvé une fois de plus
par votre appui à la Chambre de Commerce, le
jour de réception des autorités — jour de l'an —
Prévenant, supplantant les patrons et ouvriers de
ne pas tomber dans le piège, que les collectivistes
aux abois préparent dans l'ombre en fomentant
et provoquant la grève générale, lors de l'application
de la loi de dix heures, au mois d'Avril
prochain, pour se faire un tremplin électoral,
au renouvellement des Conseils municipaux,
exploitant une fois de plus l'inconscience et la
naïveté des ouvriers.

A Tourcoing, M. Dron et son entourage,
détourneurs de ses votes et plans, s'efforcent de
faire le contraire de leur ville sœur Roubaix, les
services administratifs par le favoritisme sont
corrompus, la police vicieuse, les finances dans un
état déplorable, la démission précipitée entre les
citoyens par la politique du coup de poing, enfin
abus dans tous les pouvoirs.

Rien de surprenant M. Motte, que les vrais
Tourquennois envoient Roubaix, car, vous vous
êtes entouré de gens sages et dignes de représenter
Roubaix.

Tandis qu'à Tourcoing, nous le répétons on
fait tout à rebours c'est-à-dire le contraire de ce
qui se passe à Roubaix.

Veuillez agréer Monsieur Motte, l'assurance
de notre admiration.

Un groupe d'électeurs.

MENUS FAITS DE LA SEMAINE

Accidents. — Mardi matin, vers 11 heures
3/4, le cheval de M. Darsand, marchand de
légumes, à Roubaix, qui stationnait place Notre-
Dame, a été subitement emballé. Il a parcouru la
rue Nationale et s'est abattu rue Saint-Jacques.
Il n'y a heureusement pas eu d'accident de per-
sonne.

Mardi matin, vers 10 heures 3/4, M. Charles
Lefebvre, demeurant à Neuville-en-Ferrain, passait
rue Saint-Jacques, lorsqu'à l'angle de la
rue Nationale il fut pris d'un malaise soudain
et s'affaissa sur la chaussée. Après avoir reçu des
soins au poste de police, il a été reconduit à son
domicile par un parent.

Lundi après-midi, vers quatre heures et
demi, un jeune garçon de 11 ans, Jules Delhaye,
suivait une voiture chargée de paille, rue Saint-
Jacques, et plutôt de laisser trainer. Le conducteur
d'un camion appartenant à M. Declercq,
fabriquant de caisses à Roubaix, l'ayant menacé
de son fouet, le jeune garçon lâcha prise et alla
rouler sous les pieds du cheval du camion.

Relié aussitôt et transporté à la pharmacie
Vanneville, le jeune Delhaye y reçut les soins
de M. le docteur Casteau. Celui-ci constata à la
cuisse gauche une plaie contuse occasionnée par
les fers de cheval. Le jeune blessé a été reconduit

en voiture au domicile de ses parents, 94, rue
du Moulin. La blessure est sans gravité.

Vols. — Mercredi matin, un vol a été commis
sur une voiture appartenant à M. Henri Vandeweghe,
rue de l'Église, 25. Pendant qu'elle stationnait
place de la Croix-Rouge, un malfaiteur
a enlevé une feuille de cuir de 80 centimètres
de large sur 1 m. 20 de longueur. M. Vandeweghe
a porté plainte.

Une tentative de vol a été commise dans la
nuit de lundi à mardi, chez M. Achille Decoop,
rue de Morvans, 123. Celui-ci était en déshabillage,
et habité déjà rue Béthange. Des malfaiteurs
se sont introduits dans la maison inhabité,
qu'ils ont visitée de fond en comble, mais ils
n'ont rien enlevé, ne trouvant sans doute aucun
objet à leur convenance.

Une tentative de vol a été commise chez
M. Henri Puype, rue du Congo, en l'absence
des habitants de la maison. Des malfaiteurs
ont ouvert la porte d'entrée au moyen d'une fausse
clef et ont exploré la maison de la cave au grenier.
Ils ont fouillé tous les meubles et se sont
retrouvés sans rien emporter, ne trouvant proba-
blement aucun objet à leur convenance.

Lundi soir, six bobines de laines peignées
ont été dérobées sur un camion stationnant rue
Wattinne, en face du peignage Floris.

Des malfaiteurs ont pénétré, dimanche
dans la nuit, dans un magasin situé au Sapin-
Vert et servant à M. Leman-Leruste, de dépôt
de bois de teinture. Ils ont enlevé des courroies
de machines qu'ils ont emportées sur une brouette
dérobée dans un chantier voisin, et appartenant
à M. Bourgeois, entrepreneur.

Un homme de 28 ans, Louis Lepoutre,
demeurant rue de la Cité, a enlevé à un de ses
camarades, M. Claeys, demeurant rue de la
Blanche-Porte, cour Dewitte, une somme de
5 fr. 50, qu'il a ensuite dépensée au cabaret.
Cette somme formait une partie d'une collecte
que M. Claeys avait recueillie, en chantant dans
les estaminets au profit d'un soldat. La police
prévenue a arrêté Lepoutre, qui se trouvait en
état d'ivresse et l'a incarcéré.

La police vient d'être saisi d'une affaire
assez grave d'abus de confiance et de faux en
écritures de commerce. Il s'agit d'un magasinier :
Amand Tibergien, âgé de 35 ans, demeurant
rue Auber, 37. Cet homme agit, depuis longtemps
déjà, au service de M. Deboigne, négociant en
laines, rue du Haze. Depuis quelque temps déjà,
il détournait des marchandises, et pour cacher
ses larcins, il empruntait ou transcrivait les chiffres
de ses registres d'entrées et de sorties. Mais le
patron finit par s'apercevoir de ces irrégularités.
Aussitôt, il déposa une plainte entre les mains de
la police, qui arrêta Tibergien. Celui-ci, n'osant
déclarer que ces détournements remontaient à
trois ans, la somme totale de ceux-ci s'éleva à
1.689 francs, représentés par 567 kilos de laines.

Après interrogatoire, le coupable avait été écroué
au dépôt central. Tibergien est marié et père
de famille. Un procès-verbal a été rédigé à sa
charge et, dans la soirée, il a été remis en liberté.

Mouvans

Deux cambriolages ont été commis, durant
la nuit de samedi à dimanche. Entre trois heures
et trois heures et demie du matin, des malfaiteurs
ont pénétré, par escalade et effraction, dans
l'habitation de M. Henri Waquet, teneur, et y
ont volé de l'argenterie, des bouteilles de cham-
pagne et divers autres objets.

Les voleurs se sont aussi introduits chez
M. Camille Poillet, sentier du Petit-Tourcoing,
qui était absent. Ils y ont dérobé une paire de
bougies d'orailles en or, une chaîne de montre
en doublé, des articles d'épicerie et de lingerie
Le tout est estimé une cinquantaine de francs.

Accident. — Chez MM. Cornille et Decottier,
distillateurs, un homme de peine, Henri
Vandeb, âgé de 48 ans, a été heurté par un
wagonnet. Fracture probable du péroné droit.
Six semaines de repos. Docteur Decheri.

CROIX

Belle Assurance

Dans un récent voyage qu'il fit à Valenciennes
au sujet d'une adjudication. Le citoyen Desbarbier
fut questionné, sur le résultat final des
prochaines élections municipales.
Comme toujours se croyant invisible, il affirma
à son interlocuteur, qu'il serait réélu, non seule-
ment lui, mais sa liste entière et dans chaque
section !!!

Cette conversation confirme en tous points,
celle qui fut rapportée à la séance du 27 Novem-
bre dernier par un conseiller de la minorité sur
le même sujet. Donc il n'y a qu'à bien se tenir.

Il certifie aussi dans cet interview qu'il ne
oserait plus Maire, (j'te crois) qu'il en ferait
nommer un autre à sa place, car cette fonction
lui prenait trop de temps. Oh ! modeste, où
vas-tu te sécher.

Jean de Croix.

Un nouveau patentable

Le 19 Décembre dernier, avait lieu à Valenciennes
l'adjudication des travaux d'un nouveau
collège de filles.

D'après un journal de Lille, le troisième lot
(couverture, singerie et canalisation) a été
adjugé à un nommé Paul Desbarbier, de Croix.

Qui diable ça peut-il être ?

Pour rire à Croix

Vide-Bock. — Accoute un peu ici, Louis, eussé
bonne idée.

Pennerterre. — Dis un peu voir, Poléon.

Vide-Bock. — Comme nous allons être balayés
comme un paquet d'épluchures, nous ne pour-
rions plus bien sûr bénéficier des faveurs du
Mairemond nous à bombardés pour qu'il soit le
maître de faire à sa mode.

Lumino! VICTOR VAISSIER HORS CONCOURS
Savon pour le linge
les Laines, les Flanelles
et le Ménage

Pennerterre. — Qui, c'est triste, Poléon, de ne
plus pouvoir aller nous balader à la mer aux
fruits de contributables, mais qu'est-ce que tu
veux, les électeurs ont tellement sougé de nos
bobines qu'il faut nous attendre à avoir la pelle
au c...

Vide-Bock. — Eh ! bien si qu'on mettait chacun
vingt sous par mois de côté nous pourrions encore
l'année prochaine faire un tour à Dunkerque.

Pennerterre. — Pourquoi faire ? la vente des
Biberons au Gonivière que tu as inventés procure
de beaux bénéfices qui pourraient servir à nous
payer le voyage à tous.

Vide-Bock. — Ah ! oui les bénéfices des Bibe-
rons... à condition qu'ils ne soient point barbotés
comme l'argent du P. O. F. a été par un trésorier
voleur.

Pennerterre. — C'est une chance à courir, ça,
mais Capénouille veille au grain.

Vide-Bock. — C'est la parole au pain.

Affréd aux yeux de ferblanc. — Test peut-être
certain, Vide-Bock, que Florimond prendra
là-dessus les mille francs de son dé...

— Les restes se perd dans le brouhaha du marché
de Croix.

Bout de cassette

Vide-Bock. — Eh ! ben, Louis, la vente de nos
Biberons de la Goutte de Gonivière ne va plus
fort bien.

Pennerterre. — Ouais, Poléon, ça diminue ;
on ne me voit presque plus avec mon paguet
sous le bras.

Vide-Bock. — Nous faudrait trouver autre
chose, hein ?

Pennerterre. — C'est tout trouvé, attendons
encore un petit moment. Florimond a écrit à
l'Empereur du Sahara. C'est son cousin.

Vide-Bock. — Bah ! Pourquoi faire ?

Pennerterre. — Ben quoi, tu ne comprends pas
qu'un empereur ça a des charrettes de décora-
tions à donner ? On peut faire son beurre avec...

Et puis il a demandé à l'Empereur de créer un
consulat du Sahara à Croix.

Vide-Bock. — Sûr que c'est encore pour lui-
tées à jamais assés et les autres se hrossent.

Est-ce que ça rapporte gros un poste de consul
du Sahara ?

Pennerterre. — Beaudou, quand on est malin.
C'est un empereur du Sahara, un nommé
Veddechion, qui a dit que l'argent n'avait pas
d'odeur.

Vide-Bock. — Ce Veddechion avait du bon. Je
vais tâcher d'obtenir le poste d'Inspecteur des
Distilleries Sahariennes.

Pennerterre. — Dépêche-toi, car je sais que le
camarade Bettoutout postale aussi, moi j'ai déjà
quelques chocs de proussis : Je vais être nommé
Grand-Cochonnier de l'Empereur du Sahara...

La conversation continue sur cet intéressant
sujet.

WASQUEHAL

A propos de l'élection sénatoriale

Il est incontestable, qu'une grosse part du
succès de l'élection de l'honorable M. Chateley,
le nouveau sénateur du département du Nord,
revient aux braves électeurs de Wasquehal qui
au 4 Octobre dernier déplacèrent la majorité du
Cousil municipal de leur commune. On ne le
croirait pas et il en est ainsi cependant.

On se rappelle bien qu'il y a un an à pareille
époque, la majorité du Conseil était radica-
lisée et qu'à l'élection sénatoriale du 4 Jan-
vier 1903 qui fut décisive, le radical M. Potié, les
choisis étaient des républicains et votèrent tous
pour le candidat progressiste qui était à leur veu,
le seul qui puisse arriver avec l'aide des voix des
libéraux naturellement, à faire échec au candidat
ministériel.

Les neuf délégués de 1904 ont donc déplacé
48 voix, car certainement ceux de 1903 auraient
voité pour M. Triboudeaux et grâce à leurs voix
le candidat blocard aurait été élu avec cinq voix
de majorité.

C'est une remarque très importante qui valait
la peine d'être relatée et nous répétons donc que
les électeurs libéraux de Wasquehal et leurs
fidèles délégués sénatoriaux ont droit à une

grosse part au succès de l'estimable M. Cha-
teley.

Le Courrier de Tourcoing estime qu'Wa-
squehal on a le droit d'être fier à juste titre du
beau résultat de l'élection sénatoriale du Nord.

Notice historique sur Wasquehal I

(Suite)

II. — Seigneurs de Wasquehal.

Les deux fils de Gérard de Ghistelles lui succé-
dèrent chacun dans une partie de son héritage.
Le premier, Jean de Ghistelles eut en partage
les seigneuries du Brucq et de Wasquehal-La
Marque.

De son union avec Marguerite Vilain, fille de
Jean, seigneur de Saint-Jean de Steene, il eut
deux enfants :

1° Guy de Ghistelles, seigneur du Brucq et
de Wasquehal La Marque, mort en 1440, ne
laissant qu'un fils naturel, Charles de Ghistelles,
grand bailli de Grand en 1494 ; 2° Marguerite de
Ghistelles, dame du Brucq et de Wasquehal-La
Marque, après son frère, épousa Pierre, seigneur
de Roubaix et de Herzelles, et transporta par
cette union la seigneurie de Wasquehal-La Marque
dans la maison de Roubaix, où elle demeura
jusqu'à la Révolution.

Marguerite de Ghistelles, mourut le 17 Octobre
1450.

Le deuxième fils de Gérard de Ghistelles, Guy
de Ghistelles, dit le vicomte, pour le distinguer de
son fils et de son neveu, eut en partage la sei-
gneurie de Wasquehal-paroisse, Grand bailli de
Tearmonde en 1417, il épousa en première
noces Marguerite de Audenbourg, morte en 1416,
et en deuxième noces Marguerite de Vos, légitime
d'Axelles, qui lui donna, outre Guy, seigneur
d'Axelles, bailli de Ninove, mort en calibat, l'an
1476, une fille, Josine de Ghistelles, mariée le
12 Août 1445 à Pierre de Bergues-Saint-Winoc,
seigneur de Cohen, d'Olechain et autres lieux.

Guy de Ghistelles, le vicomte, se fit seigneur de
Wasquehal-paroisse, que jusqu'en 1400, cette sei-
gneurie à Jean Frérot, mais Pierre de Bergues
en fit le retrait, à cause de sa femme, fille de
Guy. Par cet acte, la terre de Wasquehal-paroisse
passa de la maison de Ghistelles dans la maison
de Bergues-Saint-Winoc.

Pierre de Bergues-Saint-Winoc eut de son
mariage avec Josine de Ghistelles :
1° Jean qui continua la descendance mâle ;
2° Catherine de Bergues, qui porta la seigneurie
de Wasquehal-paroisse dans la maison de Ha-
chioourt, seigneur de Divon, de Malain, Nozres,
Hain Lissard et autres lieux.

(Th. Leurdain ; pastis)

(A suivre). GASTON BARLES,
Ancien Conseiller municipal de Wasquehal.
(Reproduction interdite)

LA VIE PRATIQUE

Les petites misères de l'hiver. — L'hiver qui
commence nous ramène son cortège de grandes
misères et de petits maux. Et en pestant contre
cette froidure saison, chacun s'applique de son
mieux à se défendre contre les multiples déman-
gements dont elle est trop prodigue. Malheureu-
sement, on ne procède pas toujours en consé-
quence de cause, on suit trop volontiers des con-
seils de bonnes gens dont la science n'est faite
que de dictons. D'où il s'en suit que le succès
est rare et qu'on garde son mal ou sa souffrance...
tout en dépensant son argent.

Le froid aux pieds et la chaussette. — Une
pratique fâcheuse très en honneur à la campagne
est l'emploi de la chaussette. On ne se doute
pas des accidents petits ou grands qui en résul-
tent. Les gens qui sont sujets au froid aux pieds
et surtout les personnes âgées se refroidissent
facilement pour tout le jour en prenant une dou-
che locale froide ou tout simplement en se pla-
çant alternativement les pieds, le matin, dans
de l'eau froide et en pratiquant ensuite une friction
énergique.

Les engelures et les gercures. — Nous
poussons donc être utiles à nos lecteurs en leur
donnant aujourd'hui quelques conseils d'hiver
d'une exécution facile et d'une efficacité certaine.
L'un des pires désagréments de l'hiver, surtout
à la campagne, c'est les engelures. Non seule-

COMPTOIR des COLONIES
2, Rue de l'Est, 2
(Près des Rues de la Cloche et Verte-Feuille)
TOURCOING
SPÉCIALITÉ DE CAFÉS FINS
Seule maison à Tourcoing, faisant exclusivement le commerce des Cafés, avec participation des clients dans les bénéfices sous forme de Primes absolument gratuites.
Le COMPTOIR des COLONIES doit sa bonne renommée à la bonne qualité et au bon marché de ses cafés.